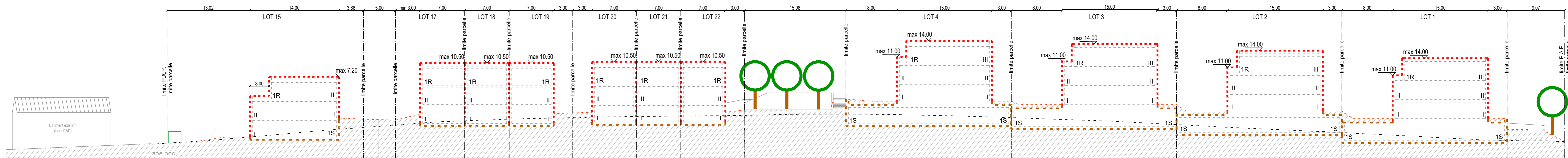
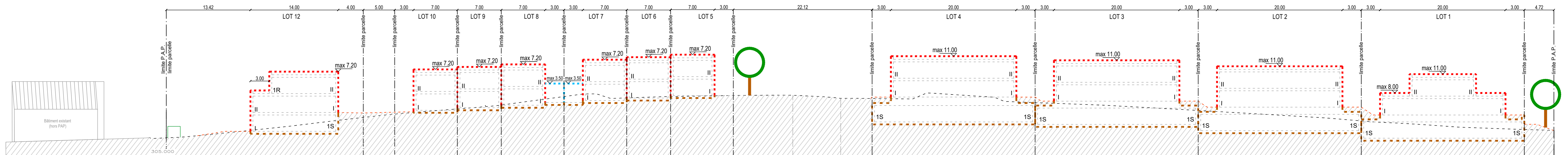


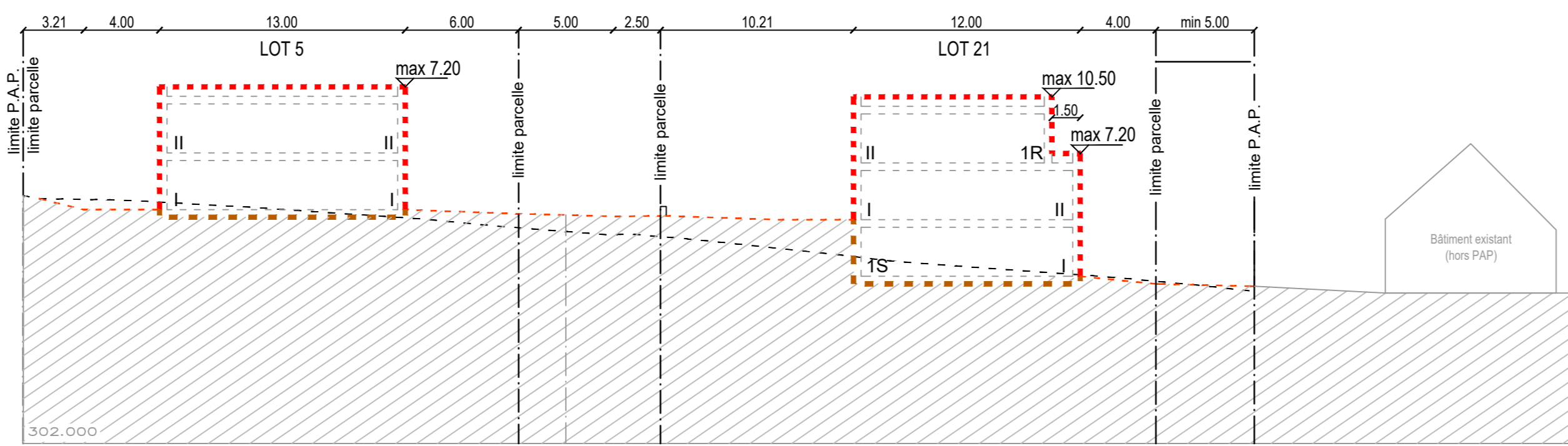
COUPE H - H



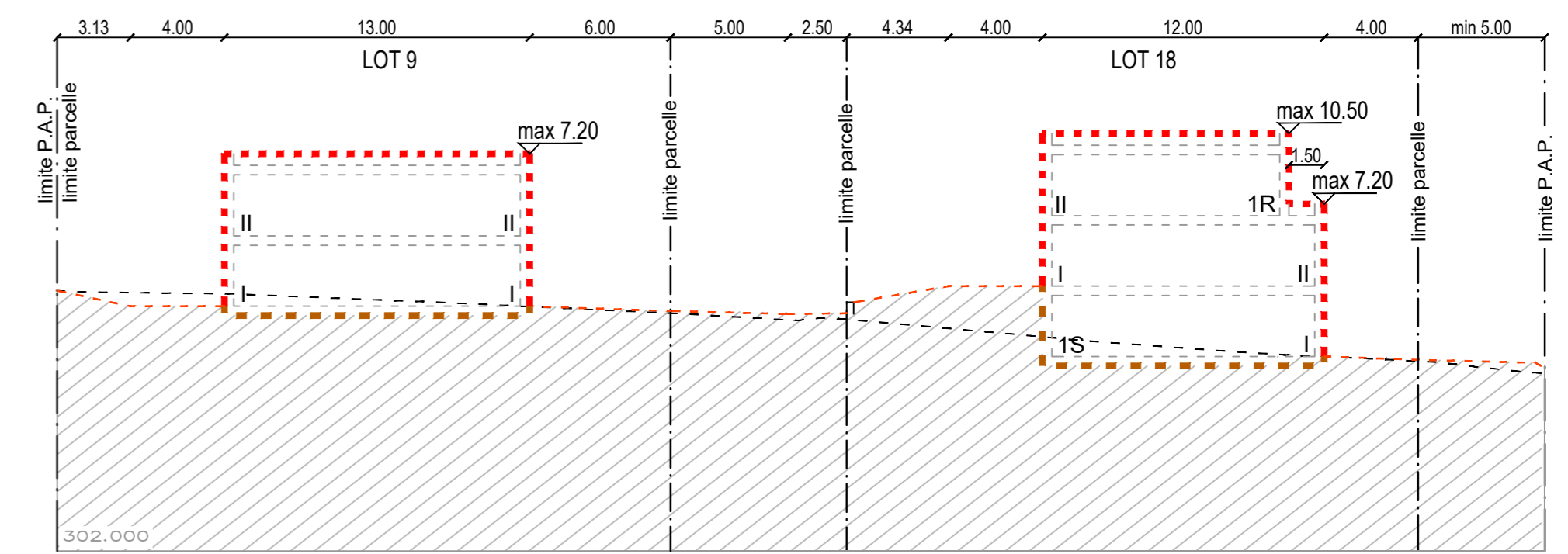
COUPE G - G



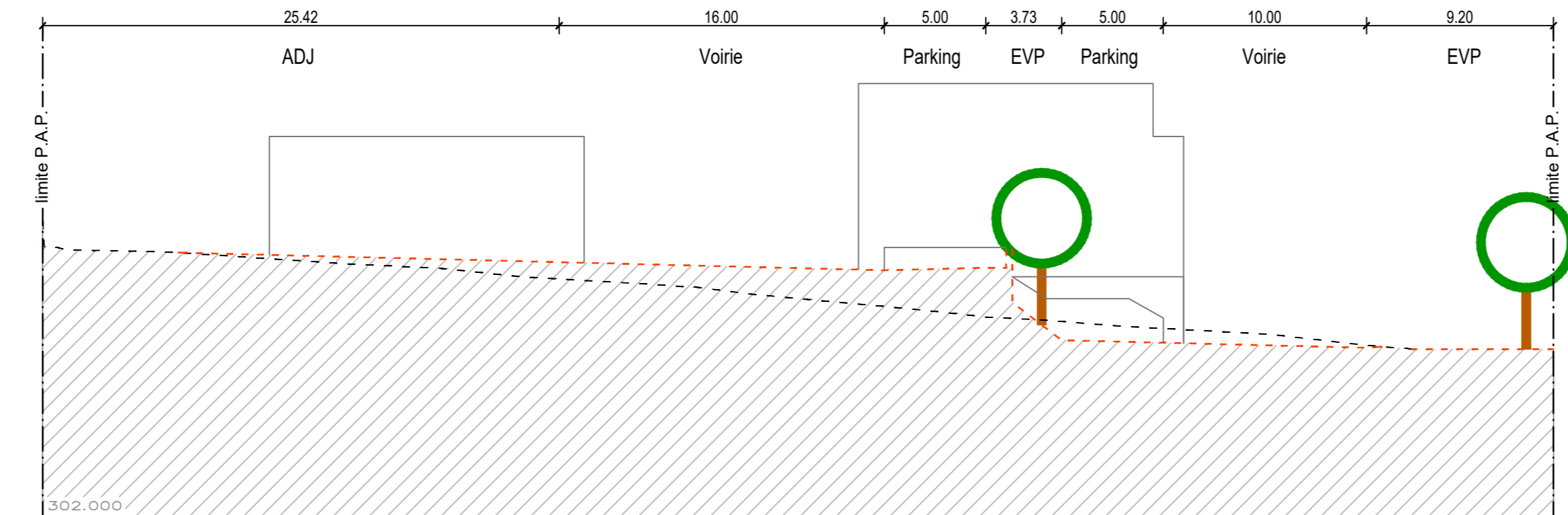
COUPE D - D



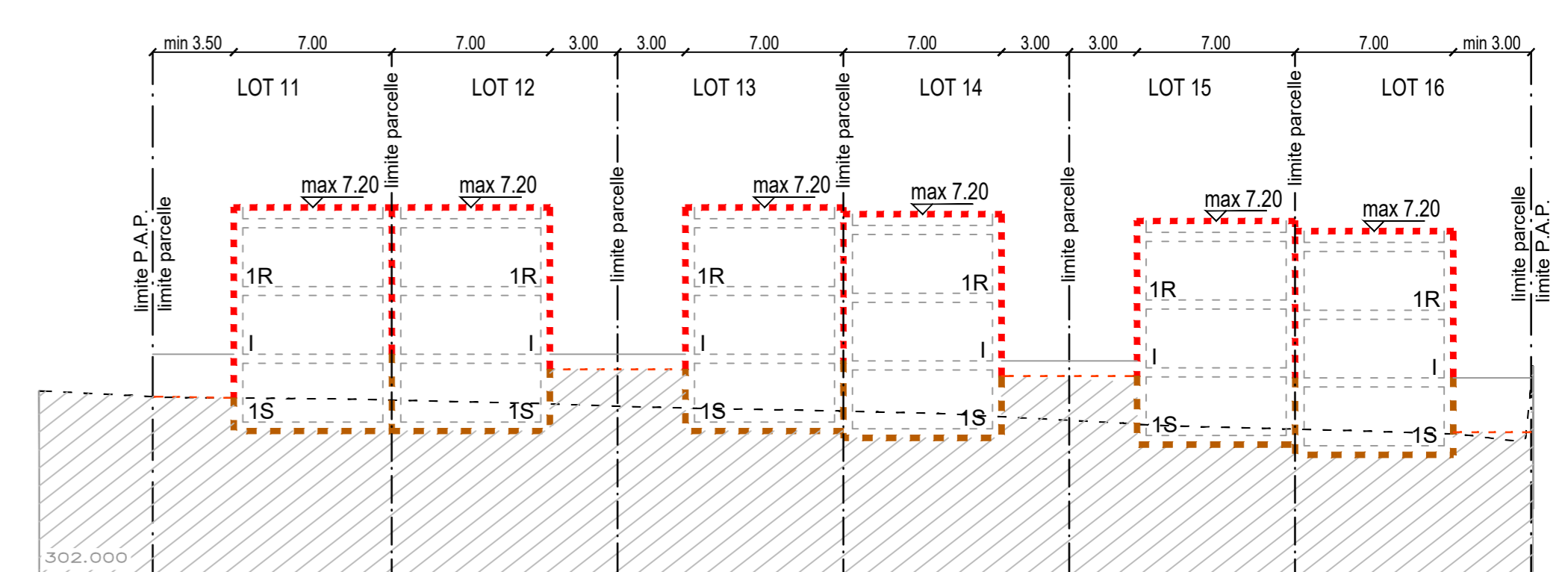
COUPE E - E



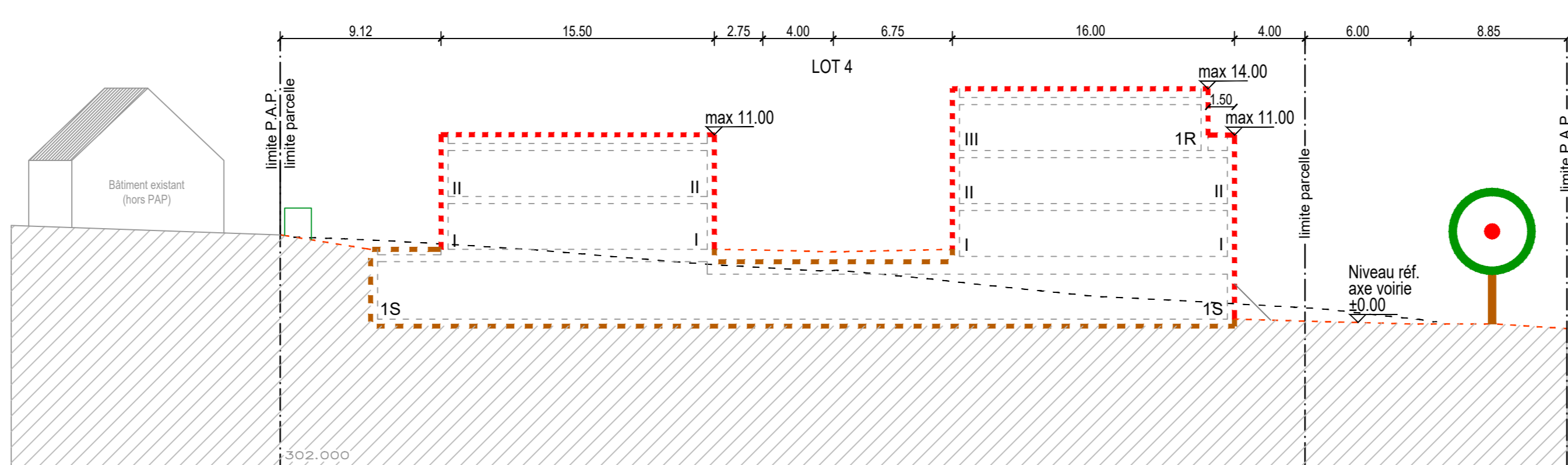
COUPE C - C



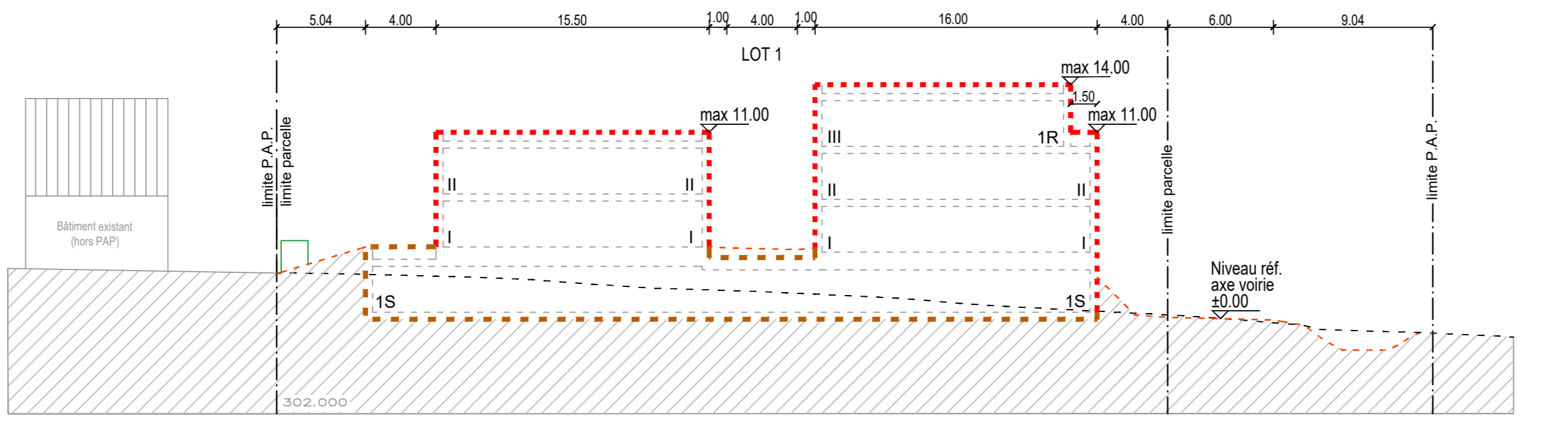
COUPE F - F



COUPE B - B



COUPE A - A



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

LOT / MOT	surface du lot (m²) [net]	surface constructible brute (m²)	type et nombre de logements	nombre de niveaux
max	max	max	max	max
min	min	min	min	min

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- limite P.A.P.
- limite parcelle
- limite des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III : nombre de niveaux pleins
- +1,2...R : nombre d'étages en rez-de
- +1,2...C : nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S : nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h-cx : hauteur à la corniche de x mètres
- h-ax : hauteur à l'acrotère de x mètres
- h-fx : hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc : constructions en ordre contigu
- onc : constructions en ordre non contigu
- x-ri : x maisons isolées
- x-mj : x maisons jumelées
- x-mb : x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u : x logements de type unifamilial
- x-s : x logements de type collectif
- x-c : x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp : toiture plate
- ty (y/z) : toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation de la falte

Statut des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / Bots

- lot projeté
- lot existant
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- réétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- terrain public devant privé
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux usées existante
- Aco drain
- accès garage
- construction existante
- construction existante à démolir

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CADR
b	PLH	10.05.2019	MUR	MISE A JOUR	
g	PLH	18.03.2019	MUR	MISE A JOUR	
f	PLH	01.03.2019	MUR	MISE A JOUR	
e	PLH	30.10.2018	MUR	MISE A JOUR NIVEAUX ET RESEAUX	
d	PLH	26.10.2018	MUR	MISE A JOUR	
c	PLH	17.09.2018	MUR	MISE A JOUR	

M. OUVRAGE : LENSTER ZENTRUM S.A	Dessiné par : PLH	Signature :
PROJET : P.A.P.'Um éneschte Léi' à Junglinster	Contrôlé par : TMO	Signature :
OBJET : COUPES	Responsable : MUR	Signature :
Echelle : 1 : 250		

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg Tél : 3490990 Fax: 3494533 INGENIEURS-CONSEILS E-mail : best@best.lu	N° DU PLAN : 161026-1/02h
--	---------------------------